



Conditions Générales de Vente

Conditions générales de vente des prestations d'enseignement et d'encadrement des accompagnateurs en montagne et moniteurs de l'école MCF Sensations Montagne Montgenèvre / Val-Clarée

Sensations Montagne

Adresse : 63 rue de la Forge, Les Alberts 05100 Montgenèvre

Téléphone : 06-77-81-01-45

06-88-47-80-38

Email : sensationsmontagne@gmail.com

Site : www.sensationsmontagne.com

Ci-après dénommée « Sensations Montagne »

L'inscription à des prestations réalisées par les moniteurs et accompagnateurs en montagne (AEM) de Sensations Montagne implique l'acceptation pure et simple des conditions générales de ventes.

INTERVENANTS

Tous les moniteurs de Sensations Montagne sont titulaires d'une autorisation d'exercer l'enseignement du VTT sous toutes ces formes ou pour les AEM d'encadrement de la randonnée pédestre. Les moniteurs et AEM de Sensations Montagne souscrivent chacun à une assurance Responsabilité Civile Professionnelle qui les couvre dans l'exercice de leur fonction.

ASSURANCE

Les prestations de Sensations Montagne n'incluent aucune assurance. Il appartient à chaque client de souscrire toute assurance qu'il juge nécessaire qui devra le couvrir contre les risques inhérents à une pratique sportive en milieu montagnard, notamment pour l'accès aux remontées mécaniques (responsabilité civile, secours...). Le client est seul responsable de son matériel. Les moniteurs ne pourront être tenus responsables des préjudices causés par ce matériel ou en cas de vol ou de détérioration de celui-ci.

TARIFS

Les tarifs de Sensations Montagne sont présents sur notre site internet. Les prix indiqués comprennent la prestation d'enseignement ou d'encadrement dispensé par un moniteur ou un AEM de Sensations Montagne, le matériel selon le stage/sortie choisi et le transport selon le stage/sortie choisi à l'exclusion de toute autre prestation (assurance, hébergement). Pour l'accès aux remontées mécaniques, le client doit avoir souscrit une assurance de son choix qui le couvrira contre les risques inhérents à une pratique sportive en milieu montagnard (responsabilité civile, secours).

CHOIX DES PRESTATIONS

Le client informe Sensations Montagne ou un de ses revendeurs de son choix au moment de l'inscription. Le bon déroulement des cours et sorties suppose une homogénéité du niveau des pratiquants. Compte tenu de l'impossibilité matérielle pour les moniteurs et AEM de vérifier le niveau de chaque client préalablement à son inscription, ce dernier est responsable du choix technique qu'il a sélectionné en fonction de la grille établie par Sensations Montagne. En conséquence, Sensations Montagne se réserve la possibilité de le réincorporer dans une sortie plus adaptée à son niveau un client dont le niveau ne correspondrait pas à sa déclaration et ce sous réserve des capacités des autres sorties. Le client ne pourra réclamer aucun remboursement ou aucune indemnité de ce fait dû à sa seule déclaration.

DEROULEMENT DES PRESTATIONS

L'apprentissage du VTT et la randonnée pédestre se déroulent dans un environnement spécifique, au caractère aléatoire. Leurs pratiques imposent donc au client de veiller personnellement à sa propre sécurité et à celle des tiers. La responsabilité du moniteur ou de l'AEM se limite à une obligation de moyen. Il appartient au client de respecter les consignes.

Les stages et sorties sont assurés à partir d'un minimum de 4 personnes. Notre pratique se déroulant également en Italie, il est à savoir qu'en cas d'accident nécessitant une évacuation, l'accidenté pourra être évacué sur un hôpital italien.

Les prestations incluant des vélos, vtt, vtt électriques... impliquent de la part du client qu'il accepte les CGV du magasin/loueur fournissant les équipements.

MODALITE D'INSCRIPTION ET DE PAIEMENT

Pour les ventes en ligne faites via les offices de tourisme :

Vous devez renseigner la procédure de réservation figurant sur ce site. Avec le paiement en ligne votre réservation sera transmise à Sensations Montagne. Il vous sera immédiatement accusé réception de votre commande par message électronique.

Le paiement est intégral au moment de l'expédition de votre réservation via le site de vente en ligne de l'office de tourisme (addock). Ce paiement manifeste la conclusion du contrat. Il est confirmé par l'envoi d'un courriel.

Un moyen unique d'inscription et de paiement est à votre disposition sur la plateforme de l'office de tourisme

Sensations Montagne assure la seule disponibilité des cours, des sorties et de la location des vélos proposés au moment de la conclusion du contrat.

Pour les ventes en ligne faites via nos partenaires (Montagne Expérience) :

Se référer au CGV de ces organismes.

Pour les autres modes de vente :

L'inscription se fait par l'envoi d'un bulletin de réservation accompagné du règlement intégral, par chèque, carte bancaire, ou virement à Sensations Montagne.

Sensations Montagne assure la seule disponibilité des cours, sorties et location des vélos proposés au moment de la conclusion du contrat.

Le paiement manifeste la conclusion du contrat.

DROIT DE RETRACTATION NON APPICABLE QUEL QUE SOIT LE MODE DE RESERVATION (EN LIGNE OU AU GUICHET)

Le droit de rétractation dans un délai de 14 jours prévu à l'article L221-18 du Code de la Consommation n'est pas applicable aux prestations proposées à la vente en application du 12° de l'article L.221-28, s'agissant de prestations d'activité de loisirs qui doivent être fournies à une date déterminée.

ANNULATION OU INTERRUPTION DU FAIT DU CLIENT

Annulation avant le début de la prestation avec règlement partiel

Ce règlement partiel constitue des arrhes qui seront conservées par Sensations Montagne en cas d'annulation.

Annulation avant le début de la prestation avec règlement intégral

1-Annulation en amont des 15 jours qui précèdent le début de la prestation :

Si vous avez souscrit une assurance annulation à titre personnel veuillez-vous référer aux conditions de celle-ci.

Si vous n'avez pas souscrit d'assurance annulation et sous réserve d'une inaptitude au VTT ou à la randonnée pédestre constatée par un certificat médical couvrant la période de la prestation :

Sensations Montagne proposera le report de la prestation si cela est possible et remboursera sinon l'intégralité des sommes versées moins des frais de dossier (10 % de la transaction avec un minimum de 20 euros).

Dans tous les autres cas : Sensations Montagne vous remboursera le prix payé moins des frais de dossier (10 % de la transaction avec un minimum de 20 euros) auxquels s'ajoutera une indemnité de rupture de contrat (10 % de la transaction avec un minimum de 20 euros).

2-Annulation dans les 15 jours précédant le début de la prestation :

Si vous avez souscrit une assurance annulation à titre personnel, veuillez-vous référer aux conditions de celle-ci.

Si vous n'avez pas souscrit d'assurance annulation et sous réserve d'une inaptitude au VTT ou à la randonnée constatée par un certificat médical couvrant la période de la prestation :

Sensations Montagne proposera le report de la prestation si cela est possible et remboursera sinon l'intégralité des sommes versées moins des frais de dossier (10 % de la transaction avec un minimum de 20 euros).

Dans tous les autres cas : Sensations Montagne appliquera une retenue égale à 50 % du prix payé.

3-Annulation dans les 24h précédant le début de la prestation :

Si vous avez souscrit une assurance annulation à titre personnel, veuillez-vous référer aux conditions de celle-ci.

Si vous n'avez pas souscrit d'assurance annulation :

Sensations Montagne proposera le report de la prestation si cela est possible mais ne remboursera pas le prix de la prestation.

ANNULATION / INTERRUPTION / EXCLUSION DU FAIT DE SENSATIONS MONTAGNE

Sensations Montagne se réserve la possibilité d'annuler ou d'interrompre les cours ou sorties notamment en cas de force majeure comme par exemple, la fermeture des pistes ou des remontés mécanique ou en cas de conditions météorologiques dangereuses.

Sensations Montagne se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement est de nature à troubler le déroulement et la sécurité de l'enseignement ou de la sortie. L'annulation, interruption ou exclusion ne donne lieu à aucune indemnité, ni remboursement.

Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable les difficultés éventuelles pouvant survenir dans l'exécution du contrat. Si aucun accord amiable ne pouvait intervenir, tous les litiges relatifs à la validité, à l'interprétation et à l'exécution de la présente convention seront régis exclusivement par les règles du droit français. Toutes les contestations, de quelque nature qu'elles soient, relèveront de la compétence des juridictions civiles et commerciales françaises, y compris statuant en matière de référé.

LITIGE – MEDIATION DE LA CONSOMMATION

En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel ou, le cas échéant, auprès du Service Relations Clientèle du professionnel).

A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur au sens de l'article L.133-4 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir :

La Société Médiation Professionnelle

www.mediateur-consommation-smp.fr

24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux



SOCIÉTÉ MÉDIATION PROFESSIONNELLE
MÉDIATION DE LA CONSOMMATION